



Reprendre un cadeau offert à quelqu'un

Par **celine0310**, le **16/02/2012** à **16:14**

Bonjour,
j'ai un ami dont l'ex lui a offert une voiture neuve lorsqu'ils étaient ensemble. Maintenant séparés, elle lui réclame la voiture qui est au nom de celui-ci.
Est-ce possible?

Par **pat76**, le **16/02/2012** à **16:34**

Bonjour

Donner, c'est donner. Reprendre c'est voler.

L'ex est en droit de refuser puisque le véhicule est à son nom.

Par **kindermaxi**, le **16/02/2012** à **17:17**

Bonjour,

Qu'est-ce qui est exactement au nom de votre ami : l'assurance, la carte grise, la facture, un éventuel crédit... ?

Y a-t-il un crédit sur ce véhicule, car si tel est le cas, la société de crédit a le droit de la récupérer pour se payer en partie ?

Bonne journée.

Par amajuris, le 16/02/2012 à 17:34

bjr,
c'est le titulaire de la facture d'achat qui est le propriétaire du véhicule.
cdt